

PUBLICITÉ
 Annonces : 16,5 ct. le mm.
 ou son espace
 Réclames : 45 ct.
 Avis mortuaires : 40 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas S. A. Sion
 Tél. (027) 2 44 22
 Martigny
 Tél. (026) 6 00 48
 Brigues
 Tél. (028) 3 12 83

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

ABONNEMENTS
 Suisse Fr. 22.-
 Étranger Fr. 30.-
 Chèques postaux 19.58
 Rédaction et administration :
 Martigny
 Tél. (026) 6 10 31

Courts métrages

LE « CASSE-VOITURES »

Il n'y a rien de plus laid que ces cimetières de voitures qui déparent les abords des routes.

Cette laideur a trouvé un ennemi irréductible en la personne de Sir William Black, le président-directeur-général d'une grande firme anglaise. Il vient de présenter à la presse le premier broyeur mobile de voitures à entrer en service en Europe occidentale. Le « casse-noisette » comme Sir William l'appelle, sera pour ses débuts remorqué dans toute l'Angleterre par un tracteur routier à six roues, d'une puissance de 200 CV. D'un poids brut de près de 50 tonnes, ce broyeur mobile est le plus grand du monde. Il est capable d'écraser en même temps deux voitures entières et de les réduire en petits blocs de 28 x 56 x 60 cm.

HISTOIRE CRUELLE

Les vedettes « yé-yé » de la scène ou de la chanson n'ont pas toujours bonne presse. Si on leur reconnaît beaucoup de dynamisme, beaucoup de talent aussi dans le genre nouveau qui leur est propre, le grand public hésite — très souvent à tort — à leur reconnaître de la culture, voire de l'intelligence. C'est ainsi qu'ils font le bonheur des mauvaises langues. Les mauvaises langues trouvent toutes sortes d'histoires et de mots à mettre au compte de ces victimes. C'est ainsi qu'un chansonnier de l'ancienne génération raconte qu'un journaliste chargé d'interviewer Johnny Halliday lui avait posé cette question : « Que pensez-vous de Toulouse-Lautrec ? » Et le chanteur à la mode aurait répondu : « Pour moi, l'issue du match ne fait pas de doute. C'est Toulouse qui va gagner. » !...

UN OUVERE-BOITE A MOTEUR !

Après un accident de la route, il est souvent difficile de dégager les victimes. La période d'attente qui suit peut être fatale. Comment la réduire ?

Le chef des pompiers d'Oxford, M. Timothy White, semble avoir trouvé une solution.

Il a mis au point un « ouvre-boîte » qui promet des résultats révolutionnaires. Dès sa première sortie, l'« ouvre-boîte », une fourgonnette équipée d'outils de découpage pneumatiques extrêmement rapides — a réussi à dégager en six minutes un automobiliste coincé dans sa voiture accidentée.

« Avec les anciens équipements, il nous aurait fallu une bonne demi-heure » a déclaré un sergent des pompiers d'Oxford. « Je crois que la rapidité de notre action nous a permis de sauver une vie humaine. »

En utilisant les outils de découpage pneumatiques de l'« ouvre-boîte » au cours de récents exercices, les pompiers d'Oxford ont réussi à libérer un « corps » d'un véhicule en 50 secondes, cela en découpant un large trou dans le toit de la voiture.

« Il est souvent impossible de libérer les passagers par les portières endommagées » a déclaré M. White. « Nous nous servons d'outils pneumatiques et d'un véhicule diesel pour éviter les dangers d'incendie — danger réel lors d'accidents de la route. »

Bien que l'« ouvre-boîte » des pompiers d'Oxford soit le seul de son espèce actuellement en service, il a fait l'objet de nombreuses demandes de renseignements de partout.

TOROS Y SANGRIAS

Nous voici donc au-delà des Pyrénées, inséré dans cette longue mais paisible colonne motorisée lancée à l'assaut du soleil et du sable. Des amis nous avaient avertis : Vous ne reconnaîtrez plus la Costa Brava. Allons, allons ! En cinq ans, tout de même...

Eh bien, ces amis avaient raison et nous allions immédiatement en avoir la preuve. Playa de Aro, lorsque nous l'avions quitté en 1960, n'était qu'un village de bord de mer, avec ses « bogas », ses magasins à la mesure d'une population indigène restreinte et d'un nombre d'estivants important plus par la présence de ses admirables campings que de ses hôtels et immeubles résidentiels. Aujourd'hui, Playa de Aro couvre toute la campagne entre la route et la mer, déborde sur la côte, s'allonge partout où il est possible de placer une construction...

Nous nous faisons fête d'avance de pouvoir, pour notre premier repas sur terre espagnole, déguster l'une des spécialités du coin. Or, la première chose qui nous a sauté aux yeux en essayant de nous reconnaître dans ce dédale de constructions neuves et de chantiers, c'est un immense restaurant brillant de toutes ses vitrines sur lesquelles, en allemand, en anglais, en hollandais et en français nous avons pu lire : « Spécialités de la maison : Steak au poivre et Fondue bourguignonne »...

Les chiffres dépeignent plus exactement une situation que des impressions. En 1960, les statistiques indiquaient que cinq millions de touristes avaient choisi l'Espagne pour y trouver la mer, le soleil et des conditions avantageuses pour leurs vacances. En cinq ans, cette marche vers les côtes méditerranéennes s'est transformée en une formidable ruée. On attendait, dans les bureaux de l'Office national du tourisme espagnol, 17 millions d'estivants en 1965, soit 20 % de plus qu'en 1964 ! Que reste-t-il de l'Espagne d'hier face à cette invasion ?

Un éclatant soleil, une mer toujours

aussi belle dans les criques de la Costa Brava, des courses de toros à gogo et du champagne à 20 pesetas la bouteille...

Mais le reste ?

La réponse appartient à cet architecte rencontré dans un bar de Tossa qui est sur la péninsule depuis quinze ans. Il a « urbanisé » des centaines d'hectares de dunes, de maquis et de bois de pins sur la Costa del Sol, près de Torremolinos. Il s'était juré qu'après ce travail, s'étant réservé pour lui et sa famille les meilleures endroits de l'aménagement, il s'installerait là pour jouir d'une heureuse retraite. Or, son seul et unique désir est maintenant, à quelques mois de l'échéance de son contrat, de quitter au plutôt ce pays qu'il ne connaît plus, cette jungle internationale, ces steaks au poivre et ces fondues bourguignonnes qu'il peut trouver dans n'importe quelle ville du monde...

Mais les prix, me direz-vous. Eh bien, parlons-en. Sans nous laisser impressionner par la comparaison avec ceux d'il y a cinq ans, moins encore, bien sûr, avec ceux de l'immédiat après-guerre dont on parle entre initiés comme les anges déchus devaient parler du paradis perdu.

L'hôtel demeure bon marché, par rapport à la hausse constante du coût de la vie. Les tarifs sont fixés et contrôlés par le Ministère du tourisme qui ne badine pas avec les infractions. Ce Ministère qui a même dû prendre des mesures draconiennes, l'an dernier, pour redresser le fléchissement considérable de début de saison provoqué par la montée en flèche du prix dans les restaurants et les magasins. Dans un excellent hôtel de Tossa, une chambre de tout confort, avec salle de bain et petit déjeuner, ne vous coûtera que 210 pesetas, soit 14 fr. suisses. Si vous comparez ce prix à celui d'un hôtel de chez nous, à Martigny par exemple, vous ne serez nullement surpris par la différence. La seule qui existe est que Martigny n'est pas au bord de la mer et

que le soleil, comme partout en Europe, n'y est pas garanti.

Quant au reste, la réputation de bon marché de l'Espagne est en train de disparaître aussi rapidement que poussent les buildings, les whiskys à gogo et les boîtes à flamenco. Ajoutez que la marchandise, toujours plus chère, diminue de qualité, du moins d'authenticité. Les bazars pullulent. Hier, on vous y vendait des souvenirs d'une certaine valeur. Les fameuses outres étaient en cuir, même si elles étaient fabriquées pour des bazars. Aujourd'hui, le cuir n'est qu'à l'extérieur. Dedans, c'est du plastic...

L'immense machine touristique mise en place partout fonctionne à plein gaz. Parquer une voiture à San Féliu, à Playa ou à Tossa vous coûte 5 pesetas. Avant, on vous en demandait un seul, et encore uniquement sur certaines places... Ce rapport 1 : 5 indique exactement l'évolution des prix et, en sens inverse, la diminution de ce que vous pouvez trouver d'authentique dans ce grouillement où il faut bien prêter l'oreille pour entendre, ici et là, quelques mots d'espagnol. Un chroniqueur local écrivait, en parlant de la ville-champignon de Calella, entre Malgrat et Barcelone : « Pour calmer certaines appréhensions, nous avons enquêté sur place et nous pouvons certifier que le maire de Calella est bien espagnol ». Et d'ajouter : « Mais nous n'avons pas réussi à savoir s'il existait encore d'autres indigènes dans cette cité allemande »...

Car l'Allemand est roi là-bas. C'est un droit qu'il a acquis sitôt après la guerre, en découvrant la Costa Brava et en lui donnant l'extension que l'on sait. L'Allemand qui, de tout temps, vise le soleil et la douceur de la Méditerranée pour s'évader de ses horizons brumeux quotidiens. Pouvait-il, sitôt après la chute d'Hitler et la libération des camps de concentration, s'en venir déceimment sur les côtes d'Italie ou de France ? Bien sûr que non. La Grèce était trop

éloignée. Restait l'Espagne, qui ne demandait pas mieux qu'à les accueillir, à la fois en hôtes et en amis. La Costa Brava se trouvant la moins éloignée des côtes, fut la première conquise. Ce mouvement se développa, gagna toute l'Europe. Mais l'Espagne se souvient que les premiers étaient Allemands et leur garde une éternelle reconnaissance.

Les Français, eux, sont venus tout d'abord en curieux, puis en habitués. Entre les prix de la Côte d'Azur et ceux de la baie de Rosas, il n'y avait pas un instant à hésiter. Puis ils vinrent en affairistes. Quand le prix d'un appartement résidentiel à Liorêt de Mar est moins cher que celui d'une chambre de bonne à Paris, on peut se permettre cette fantaisie ! On trouve enfin de nombreux Français d'Algérie qui ont trouvé dans cette incroyable expansion une nouvelle raison de vivre. Jusqu'au jour où l'Espagne deviendra aussi chère que la France... Car ne l'oubliez pas : si l'hôtel demeure bon marché, c'est, comme on vient de vous le dire, grâce au contrôle sévère de l'Etat. Mais aussi parce que, si un coin de mer équipé dispose de 2 000 lits et qu'il n'y vient que 1 500 hôtes, plutôt que d'en laisser 500 vides, on préfère les louer à bas prix...

Et c'est le cas partout, au pays des toros et de la sangria, où la construction marche à un rythme supérieur à celui des arrivées des clients, ce qui veut tout dire... (à suivre).

Gérald Rudaz.

L'entreprise telle que nous la connaissons aujourd'hui subsistera-t-elle ?

(SLI-hl) - M. François Schaller, professeur aux Universités de Lausanne et de Genève, a étudié le difficile problème de la concentration des entreprises et des conséquences qui en résultent. Pour lui, les progrès techniques nous conduisent à une autre conception de notre organisation industrielle. Chacun le dit, mais beaucoup réfléchissent et agissent exactement comme si cette révolution n'existait pas. Ce retard est fréquemment dénoncé par des esprits clairvoyants. Aujourd'hui, l'industriel n'est pas réellement maître de la taille de son entreprise. Jusqu'au seuil de la dernière guerre, l'industrie était caractérisée par une structure de production à coût proportionnel dominant. Tout local, présentant une certaine surface, se prêtait à l'activité industrielle. Les installations se réduisaient le plus souvent à peu de chose. L'outillage était relativement simple. Le trait dominant était une certaine stagnation des procédés de travail.

La charge de l'investissement, l'amortissement et le service des capitaux dans l'ensemble des coûts de production était donc très faible. Aidé de cinq ou dix ouvriers, le fabricant peut produire beaucoup plus rationnellement. Mais si ce patron passe de ce stade modeste à celui de l'usine de cent ou deux cents ouvriers, les fonctions qui étaient exer-

cées par quelques hommes seulement, seront différenciées et confiées à des spécialistes, cependant que la production demeurera nécessairement proportionnelle au nombre de salariés. Il y a lieu même de prévoir que cette production sera inférieure à cette proportion, le chef ne pouvant plus embrasser de regard l'ensemble de son entreprise. Le fabricant se rendra vite compte qu'il a dépassé le point le plus élevé de la dimension de son entreprise et qu'il se trouve dans la zone des coûts croissants. Si la conjoncture baisse, la lutte concurrentielle entre la petite et la grande entreprise tournerait à l'avantage de la première, qui peut seule réduire presque à rien ses frais d'administrations et de gestion. Aujourd'hui, le progrès technique s'impose à toute branche de production du secteur secondaire. La recherche se développe sur tous les fronts. Réalisée dans un tel but spécial, l'invention est immédiatement utilisée partout. Il n'est plus question de se transmettre, de père en fils, les fameux « secrets » de fabrication. L'ère du chercheur isolé et chanceux est révolue. Pratiquement, tous les jours selon le professeur Schaller, les découvertes sont d'un tel ordre que leur application à l'industrie nécessite des investissements considérables. On devra fréquemment remplacer d'un

coup un équipement indivisible, voire une importante fraction de l'outillage. Les nouvelles exigences de la technique supposent chez le producteur un outillage ancien amorti, qu'on élimine en bloc. La recherche scientifique et appliquée, si coûteuse soit-elle, devra de toutes façons être poursuivie, quelle que soit la conjoncture. Cela constituera une charge fixe très élevée pour l'industriel. La conquête des marchés nécessaires à l'écoulement d'une grande production est aussi une opération stratégique fort coûteuse. Sous la réserve expresse de ne considérer qu'un produit identique, se prêtant à la grande production par le recours aux techniques modernes, la disparition des entreprises petites et moyennes, affirme M. Schaller, est inévitable. La lutte concurrentielle est trop inégale et tourne fatalement à l'avantage de la grande entreprise. Il est possible à la petite industrie d'éviter l'élimination en se spécialisant dans la production d'un bien destiné à satisfaire une demande spécifique. Dans l'horlogerie, ce n'est pas rare. Un comportement d'innovation s'impose aujourd'hui à tous les responsables de l'industrie soucieux d'assurer aux entreprises une révolution conforme aux progrès techniques. Telle est la conclusion du professeur, qui est à la fois un avertissement.

Vous m'en direz tant !

La politesse ?
 Ne pas parler la bouche pleine, dire bonjour Monsieur, au revoir Madame, soulever son chapeau... on nous en a appris des choses à l'âge où nous étions plus particulièrement accessibles aux conseils.

Puis on nous a donné des notions de bonnes manières qui varient d'une région du globe à l'autre, et ainsi nous n'avons pas été tentés de frotter notre nez contre celui d'une femme, en Europe, en guise de salut, ni de pratiquer le baise-main en Afrique équatoriale.

Et pourtant, je me demande si on n'a pas omis de nous enseigner l'essentiel, en matière de politesse, c'est-à-dire un comportement qui eût sa raison d'être à travers les cinq continents comme à travers les trois pièces de notre appartement.

C'est très joli de s'effacer devant une femme, d'écouter gravement un vieillard, de ne pas jeter les os de poulet par-dessus son épaule, comme le relève un livre de savoir-vivre, mais c'est insuffisant.

Il me semble que l'essentiel réside dans l'optimisme et la bonne humeur.

Même si nous ne sommes pas naturellement enclins à ces deux qualités-là, nous devrions nous efforcer de les afficher discrètement.

Hypocrisie ?
 Mais non, on s'impose tellement de servitudes, au nom de la courtoisie, qu'on peut fort bien y ajouter celle-là qui est souvent, et en plus, une forme de courage.

Ne pas prendre à témoin tout le monde de ses ennuis, de ses angoisses, de ses maux, de ses malheurs, présenter un visage aimable à l'adversité, s'informer des tracasseries d'autrui au lieu de lui exposer les siens, autant de signes de défiance.

Ou alors, si vraiment on ne parvient pas à donner le change, se retirer discrètement sur la pointe des pieds comme on le ferait dans un salon, à l'heure où l'on s'embête.

On prétend que les humoristes sont des gens tristes...

Faut-ils qu'ils soient polis pour qu'à l'exception de leurs amis les plus proches, personne ne s'en aperçoive ! A. M.

des meubles sur **6** étages directement du fabricant

Leidi
FRÈRES

LAUSANNE
GENÈVE
NEUCHÂTEL

César-Roux 14
Servette 69-71
Fbg. du Lac 14



CAMPARI SODA

pétillant et racé dans son flacon typique au dosage parfait, voici votre apéritif jeune et désaltérant des jours chauds.

SEMBRANCHER

Samedi 21 août 1965, dès 20 h. 30

GRAND BAL

organisé par la fanfare „l'Avenir”
Excellent orchestre
Invitation cordiale

Belles OCCASIONS

Porsche Super 90

cabriolet, 1960, moteur révisé.

Porsche SC 95

1964, 17.500 km.

GARAGE OLYMPIC 1950 SION

La Rasse sur Evionnaz

Samedi 21 et dimanche 22 août dès 20 heures

BAL

Mardi, à l'occasion de la St-Barthélémy, dès 15 heures
Bonne musique — Bons vins — Raclettes — Restauration
P 36091 S Se recommande : Pochon Maurice

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :
Tirs d'artillerie (carte 1 : 50 000 Montana)

Troupe : ER art. 227.

| | | | |
|---------------------|----------|-----------|---------------|
| Jour, heure, date : | mercredi | 25. 8. 65 | 09 00 - 17 30 |
| | jeudi | 26. 8. 65 | 09 00 - 17 30 |
| | vendredi | 27. 8. 65 | 09 00 - 17 30 |

Tirs avec canons lourds 10,5 cm.

Positions : Grand Champsec NE - Sion

Zone dangereuse: Sex Rouge - La Selle - Pt. 2886 - Chable Court - Sex Noir - Crêta Besse - La Lomba (excl.) - Pas de Maimbré (excl.) Chamossaire - Pt. 2828 - Sex Rouge.

Hauteur verticale : 3000 mètres.

Pour de plus amples informations on est prié de consulter le bulletin officiel du canton du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.
OFA 03.052.01 B

MAISON ALPHONSE ORSAT S.A., Vins,
à Martigny engagerait

un chauffeur

avec permis rouge (âge max. 30 ans)

un apprenti caviste

Entrée immédiate ou à convenir
Prière de se présenter au Bureau de l'Entreprise à Martigny
P 36079 S

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
OPTIQUE

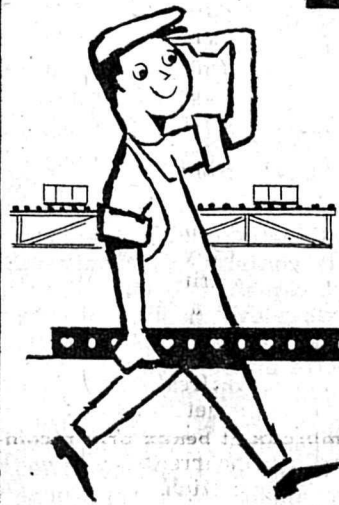
G. GIRARD

Réparations rapides et soignées

MARTIGNY • PLACE CENTRALE • TÉL. 026 / 61293

avec la cornière universelle

CHEVRON



mille problèmes résolus rapidement et simplement

7 profils différents

En vente chez les quincailliers

Représentant général pour la Suisse:
max Schmidt & Co SA
rue Plaisance
MARTIGNY

A vendre

1 voiture de sport

en parfait état, 25 000 km. Ecrire sous chiffre P 65527 S à Publicitas, 1951, Sion.

CUISINIER

diplômé
Situation à l'année
Offres: Restaurant 3 Etoiles, 17, St-François 1000 Lausanne
P 28 L

Apportez

assez tôt vos annonces au bureau du journal.

Gesucht per sofort junger, fleissiger

BURSCHE

als Ausläufer. Familienanschluss. A. Knaus, Bäckerei Konditorei Baden. Tel. 056 - 2 40 22.

Mayens de Riddes

La Tzoumaz-Verbier

à vendre

terrains pour chalets ou commerces

Plein centre de la station. Surfaces 1000 à 2000 m². Ecrire sous chiffre P 36065 à Publicitas, 1951 Sion.
P 36065 S

ABONNEZ-VOUS AU CONFÉDÉRÉ

9

RUTH FLEMING

Le Chemin de l'Amour

Roman-feuilleton du «Confédéré»

A quatre heures, il monta en courant l'escalier à la recherche de sa mère, criant que les hommes rapportaient Duncan. Mrs Forbes, en priant tout bas, suivit le jeune garçon jusqu'à la porte d'entrée. Là, elle s'arrêta, essayant de calmer les battements de son cœur.

— Il n'est pas mort, se hâta de la rassurer Andy, et il n'a pas d'os brisés. Après un bon repos, Mr Forbes sera rétabli. Sa tête a heurté le sol, mais il va bientôt reprendre connaissance.

On transporta le jeune homme au premier, on lui retira ses vêtements trempés. Sybil téléphona au Docteur Lindsay, qui prit immédiatement sa voiture pour se rendre à Glenross. Une fois arrivé, il examina Duncan avec anxiété.

— Combien est-il resté exposé à la pluie ?

— Nous ne pouvons pas le dire avec certitude, mais cela doit faire trois ou quatre heures.

— Je vois, Mrs Forbes, il faut attendre pour se prononcer. Il souffre d'une légère commotion et de nombreuses contusions.

— Mais il s'en remettra.

— Avec des soins, oui. Je ne veux pas vous alarmer, mais nous devons être prêts à tout. Duncan est en grand péril.

— Vous voulez dire...

— Je crains le rhumatisme articulaire, il peut y échapper naturellement.

Mais Duncan n'y échappa pas. Les heu-

res sous la froide pluie printanière eurent raison de lui. L'effroyable fièvre prit possession de son corps, qui pourtant luttait de toutes ses forces. Glenross devint une maison habitée par la maladie, les domestiques accomplissaient leur travail sans bruit et les infirmières en bonnet blanc circulaient dans les corridors. Mrs Forbes et Sybil perdirent leurs couleurs, Gavin apprit à modérer son exubérance. Ce fut une période d'intense angoisse, mais la jeunesse de Duncan, son immense vitalité le sauvèrent. Il survécut là où un homme d'une constitution moins robuste aurait succombé.

Il trouvait étrange de demeurer au lit. La douleur était nouvelle pour lui. Il se sentait comme un être plongé sans préparation dans une suite de circonstances qu'il n'aurait jamais crues possibles.

Mars s'acheva. Au cours du moi d'avril et pendant la plus grande partie de celui de mai, Duncan essaya passionnément de recouvrer la santé. Il devait être bientôt rétabli. Toutes ces semaines passées allongé comme une bûche ! Il en avait assez d'être malade !

A la fin de mai, par un chaud après-midi ensoleillé, le Docteur Lindsay et Mrs Forbes se promenaient dans le jardin, où les tulipes resplendissaient, roses, jaunes, et pourpres. Le médecin avait quelque chose à dire, et il ne savait pas comment le dire. Jetant un cop d'œil à sa compagne, dans sa robe manteau bleu foncé, il soupira. Il trouvait sa tâche bien difficile et sans le vouloir, Mrs Forbes lui fournit l'ouverture.

— L'état de Duncan s'est grandement amélioré cette dernière quinzaine, dit-elle, vous êtes content de lui, n'est-ce pas, Docteur ?

— Oui, il ne va pas mal, répondit prudemment le médecin, mais... il hésita.

— Docteur ! Quelque chose ne va pas ?

Quelque chose que vous m'avez caché ?

— Hélas ! Il s'écoulera beaucoup de temps avant qu'il ne puisse marcher. Son cœur a été sérieusement affecté par cette maladie. Ce dont il a besoin c'est de repos...

— De repos ?

— Je sais ce que vous pensez. Le mot n'a aucune signification pour Duncan. Depuis que je l'ai accueilli dans ce monde, il ne s'est jamais reposé. Eh bien, Mrs Forbes, si Duncan désire rester parmi nous, il faudra qu'il obéisse à mes ordres. Il devra se ménager longtemps, très longtemps.

— Mais il guérira, Docteur, il faut qu'il guérisse ! Il doit recouvrer force et santé. C'est terrible de penser qu'il ne pourrait plus courir, ni monter à cheval...

— Je suis désolé, répondit avec une profonde sympathie le Docteur Lindsay, c'est très dur. Très dur pour Duncan, mais il lui faudra apprendre la patience. Maintenant, voici ce que je vous propose : engagez une infirmière qui vivra en permanence près de lui. Il aura parfois besoin de soins adroits, et même lorsqu'il pourra quitter son lit, il aura encore besoin de surveillance. Plus tard, nous nous procurerons un fauteuil roulant et il sortira un peu. Le temps, ma chère Mrs Forbes, le temps nous viendra en aide.

— Ne pourra-t-il plus jamais mener une vie active ? Jamais ?

— Jamais, c'est bien long, attendons et espérons.

Mrs Forbes ne put pas répondre et pendant un instant, les vives couleurs des tulipes se brouillèrent devant ses yeux pleins de larmes. Elle trouvait cruel le Destin qui condamnait son fils si vigoureux et si actif naguère à l'existence monotone d'un invalide. Penser qu'il serait prisonnier de la maison et du jardin, lui, qui chevauchait dans toute la contrée, lui déchirait le cœur ! Comment Duncan sup-

porterait-il de dépendre d'une étrangère ?

— Est-ce absolument indispensable d'avoir une infirmière à demeure, Docteur ?

— Oui, je vous la procurerai. Et maintenant, ne vous tourmentez pas, Mrs Forbes. Le garçon vit, vous devez en être reconnaissante. Dans l'intérêt même de Duncan efforcez-vous de vous montrer gaie, surtout évitez soigneusement de lui laisser voir quel coup sa maladie vous a porté. Le pauvre garçon connaîtra des jours difficiles.

Mrs Forbes sécha ses yeux avec résolution et essaya de sourire, mais dans son âme régnait le désespoir.

CHAPITRE IV

Margaret n'avait pas révélé au Docteur Lindsay la véritable raison de son départ d'Ardrossan House. L'injustice le révolterait et il n'hésiterait pas à prendre le parti de la jeune fille en raison de l'amitié qu'il avait éprouvée pour son père, mais elle ne voulait pas être la cause de la perte d'une bonne cliente, ce qui ne manquerait pas de se produire si le médecin prenait sa défense. Elle préféra donc lui laisser supposer qu'il s'agissait d'un caprice. Connaissant le caractère versatile de la mère d'Iris, le Docteur Lindsay ne vit rien d'étrange dans cette décision qu'il regretta cependant, puisqu'elle signifiait pour Margaret la perte de sa situation.

— Nous vous trouverons certainement autre chose, dit-il à la jeune fille lorsqu'elle vint le voir.

— Je l'espère, Docteur, répondit-elle avec anxiété, car je ne voudrais pas rester longtemps sans travailler.

Le médecin lui tapa sur l'épaule avec bienveillance.

— Je comprends, mais ne vous tourmentez pas, Margaret, d'autres cas se présenteront bientôt.

(A suivre).

Construction rationnelle de logements

Il faut créer les conditions nécessaires !

La préfabrication d'éléments de construction obéit à des lois propres bien déterminées. L'architecture, précisément, se trouve placée ici devant des tâches importantes et difficiles. Or, il est précieux et tranquillisant de savoir que là où les circonstances le permettent, l'économie suisse du bâtiment, en concurrence avec les méthodes traditionnelles de construction déjà largement mécanisées, travaille aujourd'hui rapidement et au meilleur compte. Malheureusement, les conditions nécessaires à cet effet font défaut en maints endroits :

- des plans précis, axés sur la préfabrication
- de grandes superficies de construction (colonies)

- la concentration des adjudications (grands lots de construction)
- des prescriptions sur la construction conformes aux exigences actuelles.

Les constructions de Rietholz-Zollikerberg, près de Zurich, et d'Onex et de Meyrin, près de Genève, témoignent de la capacité de production de l'industrie suisse du bâtiment ; la diminution du coût de la construction réalisée pour ces travaux s'étendant sur une grande surface se chiffre entre 5 et 15 pour cent, sans tenir compte, bien entendu, de l'économie de temps.

On s'étonnera peut-être que pour des constructions de ce genre, la baisse de prix ne soit pas plus importante. Mais la Commission fédé-

rale pour la construction de logements a constaté que la normalisation absolument indispensable pour éviter de trop grandes variations lors de la fabrication des éléments, en liaison avec une plus grande tolérance à l'égard de la précision de l'exécution, s'opposent dans une certaine mesure au niveau élevé de la qualité qu'exigent actuellement maîtres de l'ouvrage et locataires. Même lorsque l'élaboration des plans est fort organisée, ainsi que la production et le montage, la préfabrication ne compense que partiellement l'influence des facteurs évoqués ici.

Et cependant, nous édifions des logements en plus grand nombre, de meilleure qualité et plus grands que dans n'importe quel autre pays de l'Europe ! D'après une enquête menée par la Commission économique européenne (CEE) sur la construction d'appartements en Europe, il résulte qu'avec 10,5 logements nouveaux par 1 000 habitants, la Suisse se classait en 1962 avant la République fédérale allemande, la France et la Suède et occupait ainsi le premier rang. A ce jour, 10 pour cent de la production suisse de logements concerne la seule ville de Genève.

| | Logements nouveaux | |
|----------|--------------------|-------|
| | 1962 | 1963 |
| Genève | 5 186 | 5 735 |
| Zurich | 3 986 | 3 728 |
| Bâle | 4 489 | 2 421 |
| Lausanne | 2 265 | 2 683 |
| Berne | 1 717 | 1 088 |

La valeur investie par appartement nous donne quelques indications sur le confort. Les conditions créées par le climat, mais aussi le niveau de vie élevé expliquent que dans aucun autre pays de l'Europe, sauf peut-être en Suède, on ne rencontre autant d'exigences que chez nous pour ce qui concerne le confort du logement. En 1960, il a été investi en Suisse en moyenne 51 700 francs par appartement, en Suède 38 750 francs ; à titre de comparaison, disons que ces chiffres sont de 32 745 francs pour la France, 27 780 francs pour l'Allemagne, tandis qu'en Italie et en Autriche, on a dépensé en moyenne 25 800 francs en chiffre rond par logement.

En fin des compte, le nombre de logements construits n'est pas déterminant à lui seul pour établir l'intensité de la production par 1 000 habitants ; le nombre de pièces, y compris les cuisines, joue également un rôle essentiel. Sur ce point aussi, la Suisse se classa largement en tête avec un coefficient de 45,1. Au cours de l'année de référence, la République fédérale allemande a édifié 42,3 locaux par 1 000 habitants, et la Suède 33,9 ; ce taux oscille entre 20 et 30 pour la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et l'Autriche, tandis qu'il s'abaisse à 14,5 pour la Pologne.

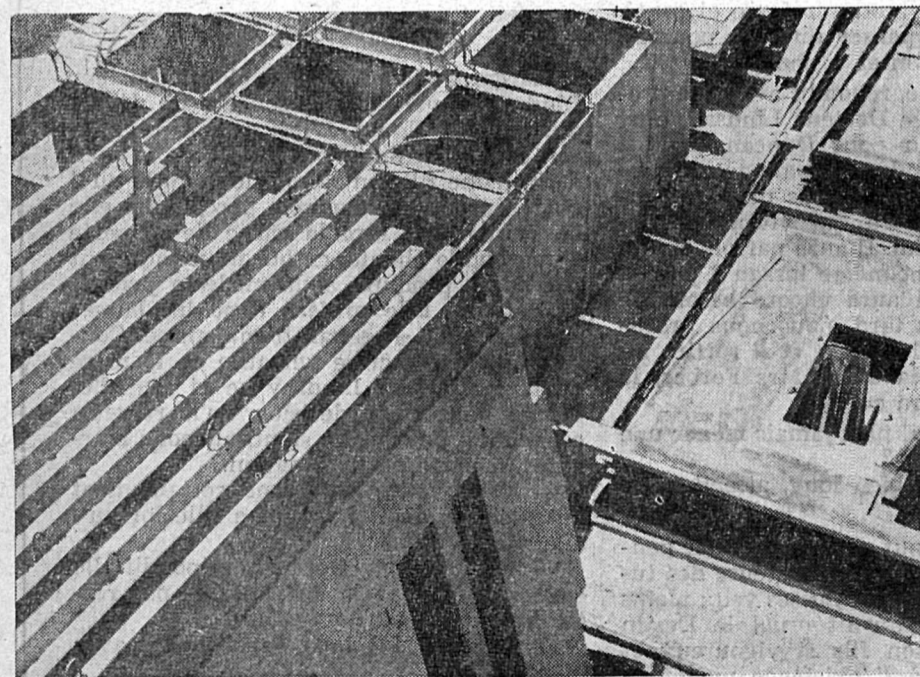
Partout où les circonstances juridiques, techniques et économiques permettent la construction sur une

vaste échelle — et cela vaut aussi bien pour la Suisse que pour l'étranger, qu'on aime tant à citer, et où la préfabrication ne participe que pour 5 à 10 pour cent à la production totale de logements, — l'économie suisse du bâtiment est en mesure, en concurrence avec les méthodes traditionnelles de construction, aujourd'hui déjà considérablement mécanisées, de construire des appartements plus rapidement et à meilleur compte. L'élaboration des plans posent aux architectes, ingénieurs et entrepreneurs des exigences extrê-

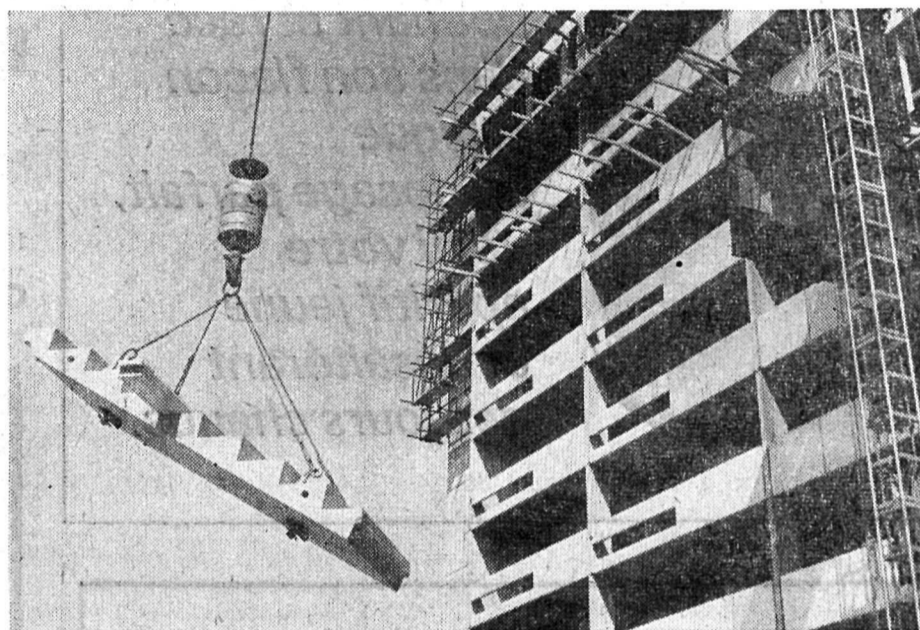
mements sévères ; elle nécessite, ne serait-ce que pour établir les proportions des surfaces et des cubes, une dépense sensiblement plus élevée, ainsi qu'une collaboration ferme et harmonieuse. Il est absolument indispensable, précisément parce que le mode de fabrication par éléments préfabriqués est soumis à des lois propres bien déterminées, que tous les milieux intéressés à la construction de logements contribuent à créer en commun les conditions pour que cette méthode puisse se développer d'une façon judicieuse. SRE.



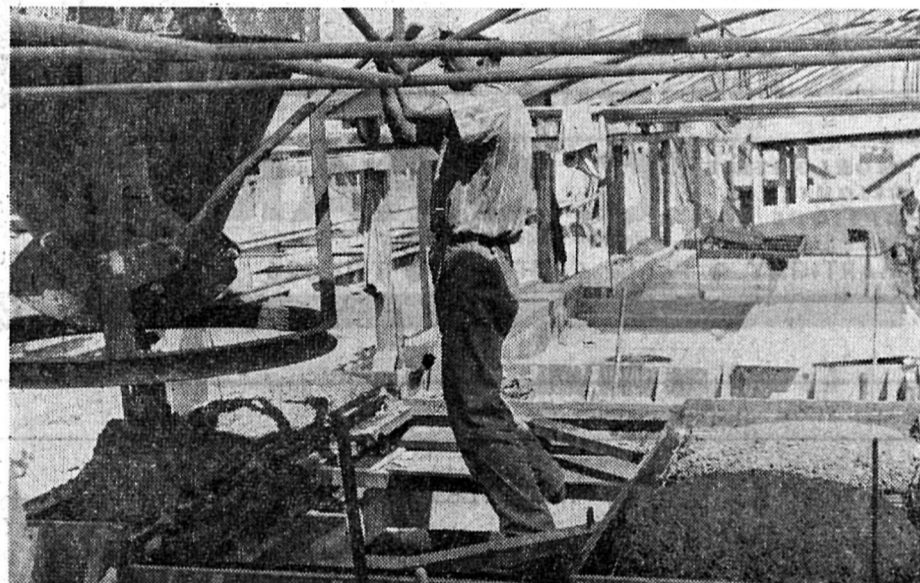
Ces plaques de recouvrement, utilisées pour la construction de la ville satellite de Meyrin, près de Genève, pèsent plus de huit tonnes ! Le mode de construction par éléments préfabriqués nécessite l'utilisation de dispositifs de levage toujours plus lourds, dont le service d'intérêts et d'amortissements ne peut être assuré que dans la mesure où ces machines travaillent d'une manière continue et rationnelle ; cela suppose une concentration adéquate des adjudications de travaux. Un volume de construction tel que celui de Meyrin permet l'utilisation, d'une manière rentable, d'éléments préfabriqués.



Entrepôts intermédiaires d'éléments pour façades et de cages d'ascenseurs sur un chantier genevois ; ces éléments sont fabriqués sur place et prêts à être posés. La tâche de l'entrepreneur était ici de bâtir 600 logements sur le même terrain et en une année.



La préfabrication s'implante aussi de plus en plus dans les autres parties du pays. Au Tscharnergut, à Berne, on a recouru au mode de construction mixte : les éléments de façade, les marches d'escaliers etc., proviennent de fabrications spécialisées puis sont posés, tandis que les dalles de plafonds sont construites de la manière traditionnelle. De cette façon, les travaux de construction peuvent certes être accélérés ; cependant, en raison du volume relativement restreint des lots à bâtir, il n'est pas possible de réaliser des économies pécuniaires, car l'élaboration des plans et la préparation du travail exigent une dépense supplémentaire considérable.



Fabrique d'éléments de façade sur le chantier d'Onex. Les moules dans lesquels l'isolation est mise en place avant le coulage du béton, sont fabriqués d'une façon si précise que l'achèvement intérieur peut être lui aussi accéléré. Actuellement, 30 pour cent des nouveaux logements sont préfabriqués. Lorsque les conditions juridiques, techniques et économiques sont réalisées, on est capable d'appliquer en Suisse des méthodes de construction susceptibles d'étonner même les spécialistes étrangers.



La ville-satellite d'Onex, près de Genève, en pleine construction. Le programme de construction de la ville de Genève prévoit l'édification de 25 000 appartements en l'espace de cinq années : 2150 de ces logements, bâtis en deux étapes, concernent la seule localité d'Onex, et le travail est confié à deux entrepreneurs expérimentés seulement. Pour venir à bout d'un tel volume de construction, il est indispensable que le travail soit minutieusement organisé et que les plans soient bien conçus.

Collection de cartes de
Nouvel-An
Gratuit ! gratuit ! gratuit

Gain accessoire

à propre compte par la
vente de cartes de Nouvel
An avec impression du
nom. Grande commis-
sion ! Adressez-vous im-
médiatement à Schnell-
druck Karl Fleisch-Häni,
Zurich 32, Forchstrasse
92, tél. 051-34 25 29.

Gain supplémentaire. 50 à
100 fr. par semaine.

P 31276 Z

On demande

sommelière

Débutante acceptée. En-
trée de suite!
Buffet de la Gare, 1908
Riddes. Tél. (027) 8 71 62.

P 35865 S.

cao tina cao tina cao tina cao tina cao tina cao tina cao tina cao tina

cao tina

CAOTINA dans du lait
la boisson savoureuse
de tous les jours

se dissout instantanément dans du lait chaud ou froid
avantageux 400 g fr. 2.90
satisfait les plus gourmands

pour elle — pour lui — pour tous

DR A. WANDER S.A. BERNE



cao tina cao tina cao tina cao tina cao tina cao tina cao tina cao tina

AUTOMATIQUE... SIMPLE... RAPIDE... SÛR...
...LE FILM S'AMORCE DE LUI-MÊME!

LA PHOTOGRAPHIE AUTOMATIQUE... RAPIDE!

Rapid Rapid Rapid



**Photographier
avec Rapid
... est si simple!**

Nouveau: Agfa Isomat-Rapid



Nouveau: Agfa Silette-Rapid L
Nouveau: Agfa Optima-Rapid 250



Agfa Iso-Rapid I
Agfa Iso-Rapid IF*
Agfa Silette-Rapid I
Agfa Silette-Rapid F

*) aussi livrable en coffret cadeau

7 modèles différents
à partir de fr. 36.-
Produits Agfa-Gevaert

Agfa

chez votre marchand Pro Photo

Ne manquez pas d'aller voir les RAPID en vitrine!

R. Broccard, Photo, av. de la Gare, Bâtiment de la Nouvelle Poste, Martigny
M. Darbellay, Photo, Place Centrale 3, Martigny

Collecte 1965

Comité International
de la Croix-Rouge



Nous cherchons pour entrée de suite ou
à convenir :

Monteurs-électriciens

ayant bonne formation profess., pour
montage de compteurs et appareils de
télécommande.

Monteurs de lignes
extérieures

à basse et haute tension, justifiant tra-
vail pratique dans ce domaine.

Mécanicien-chauffeur

conducteur sérieux, permis cat. D, apte
à l'entretien du parc de véhicules et à
de petites réparations.

Prière d'adresser les offres détaillées à
LONZA S.A., Usines électriques, 1904
VERNAYAZ.

OFA 06 611 01 L.

Cinéma

Jusqu'à dim. 22 - 18 ans rév.
(Dim.: matinée à 14 h. 30):
Frissons... Rire... Suspense...

ETOILE
Martigny

**PAS DE LAURIERS
POUR LES TUEURS**
avec
Paul Newman et Elke Sommer
Domenica alle ore 17:
Una commedia
con Renato Salvatori

POVERI MILIONARI
In italiano - 16 anni comp.

Jusqu'à dim. 22 - 16 ans rév.
(Dim.: matinée à 14 h. 30):
Une histoire virile et cruelle

LE BOURREAU DE VENISE
avec Lex Barker - Guy Madison
Dim. à 17 h. - 16 ans révolus:
Un terrifiant Edgar Wallace

LE CRAPAUD MASQUE

Jusqu'à dim. 22 - 16 ans rév.:
Un véritable feu d'artifice!

LA VEUVE JOYEUSE
avec Peter Alexander
et Geneviève Cluny

Jusqu'à dim. 22 - 18 ans rév.:

LE LONG DES TROTTOIRS
avec Danik Patisson
et Anne Vernon

Samedi 21, dim. 22, à 20 h. 30
(18 ans)

LE GLAIVE ET LA BALANCE
avec Anthony Perkins - J.-C.
Brialy, Pascale Audret
P 408 S

Samedi, dimanche, 20 h. 45
(18 ans révolus):
De grandes vedettes
internationales, du suspense,
et beaucoup d'humour

**LES PLUS BELLES ESCROQUERIES
DU MONDE**
Domenica alle ore 16.30:
ROMOLO E REMO
P 407 S

CORSO
Martigny

**CINE
MICHEL
Fully**

**REX
Saxon**

6 31 00

**CINE
L'abeille
RIDDES**

**CINEMA
Ardon**



la bière est bonne!

VALAISIA

le prouve

100 ANS BRASSERIE VALAISANNE SION
1865 - 1965

P 120 S

Tondeuses à gazon

à bras et à moteur. Vente, réparations,
échanges.
Charles Méroz, Martigny-Ville, télé-
phone (026) 6 13 79. P 774 S

Docteur Rouiller

Médecin-dentiste
Martigny-Gare

absent

jusqu'au 8 septembre
P 35701 S

Les bretelles et le chapeau...

SOUVESTRE :

Le bien qu'on pense de nous, nous oblige souvent de le mériter.

Si bretelles et chapeau dépendent l'un de l'autre, on veut bien qu'un impôt sur les boissons puisse diminuer l'alcoolisme. Cette image aussi originale que saisissante, M. Jean Cleusix l'utilise dans son article ci-dessous pour prouver le mal-fondé d'un impôt sur les boissons demandé par une initiative, projet sur lequel les Chambres auront à se prononcer. M. Cleusix a tous les producteurs derrière lui en disant carrément „non” à une charge fiscale qui ne résoudrait rien, si ce n'est d'accroître leurs difficultés.

Egalement dans ce numéro :

- Henri Greder au Rallye du Vin
- P. Anchisi : La „casse” de Genève au gala Halliday
- Reportage : Toros et sangrias

HARO SUR LES ALCOOLS

Ils boiront donc du whisky, du gin ou de la vodka au prix fort. Nous disons „ils” car en bon valaisan, le fendant nous attire plus que ces boissons d'outre-Manche ou d'outre-Vis-tule.

Pourquoi ? Parce que le Conseil fédéral vient, en vertu de la loi sur l'alcool, de majorer très sensiblement les droits de monopole sur les boissons de cette catégorie. En d'autres termes, sous réserve des dispositions spéciales des traités de commerce, les douanes vont percevoir, à la frontière, un droit élevé, sur ces matières en particulier.

Pour donner un seul exemple chiffré, disons que pour les produits dont la teneur alcoolique s'élève de 20 à 75 pour cent du volume, les droits passent de 1125 fr. à 1300 fr. par quintal métrique. En 1959, ces mêmes droits étaient de fr. 750. — et par conséquent ils ont presque doublé en cinq ans.

Bien sûr les prix de vente des alcools de bouche et des aux-de-vie livrés par la Régie des alcools subissent aussi une augmentation sérieuse qui touche les producteurs suisses.

Il est très difficile de trouver la raison pour laquelle, alors qu'une initiative est déposée pour une imposition générale des boissons, le Conseil fédéral a pris si rapidement une décision qui va amener toujours plus d'argent frais à la caisse publique. Ce nouvel arrêté est d'autant plus surprenant que les droits sur les gins et cie avaient subi une augmentation importante l'an dernier seulement.

En tout cas, ces nouvelles dispositions qui atteignent aussi les produits distillés du pays, n'ont pas soulevé un mécontentement général. Serait-ce qu'elles cachent une secrète espérance ?

Tentons d'en échafauder l'hypothèse.

Les Chambres fédérales vont discuter de l'initiative de l'impôt sur les boissons lors des prochaines sessions. Le Conseil fédéral peut leur proposer l'acceptation ou le rejet de l'initiative, ou encore élaborer un contre-projet.

Comme l'initiative lancée par les

Décès du colonel-brigadier Julius Schwartz

ancien commandant de la brigade de montagne 10

L'ancien commandant de la brigade de montagne 10, le colonel brigadier Julius Schwartz, est décédé mercredi matin à Lausanne, à l'âge de 78 ans.

Ancien commandant de la garnison de St-Maurice, il fut appelé à prendre le commandement de la Brigade 10 en 1938, commandement qu'il exerça pratiquement pendant toute la mobilisation puisqu'il quitta la Brigade en 1944.

Tous les mobilisés valaisans de 39-45 ont connu le colonel-brigadier Schwartz. Sous son autorité, la Brigade avait trouvé une unité, un esprit de corps remarquables. C'est en 1950 que le colonel-brigadier Schwartz prit sa retraite, alors qu'il commandait une zone territoriale.

On se souvient de ces jours affreux de juillet 1964 où les Allemands réprimaient par la terreur la résistance française. Lors de l'incendie de Saint-Gingolph et de sa sinistre fusillade, le colonel-brigadier Schwartz s'était permis cette audace de se présenter aux postes-frontières allemands et de contribuer, par son autorité, à faire cesser le carnage. Cet acte lui avait valu la médaille de la Reconnaissance française.

C'est avec beaucoup de peine que les mobilisés de 39-45 apprendront le décès de ce chef qui avait su prendre ses hommes et qui est demeuré à leurs yeux un „patron” de grande lignée.

Indépendants est extrêmement habile dans sa forme, l'Exécutif fédéral doit être bien armé pour y répondre. Nous ne croyons pas que nos Autorités veulent déclencher à nouveau un mouvement encore plus violent que celui qui, avant la guerre de 1939, avait finalement réussi à enterrer l'impôt sur les vins. Aussi vont-elles proposer son rejet si elles ont bien conscience de l'esprit actuel des paysans suisses. Pour le moment, nous pouvons encore supposer que cette mesure d'augmentation des droits de monopole a été prise pour mettre les auteurs de l'initiative devant un fait accompli et leur dire que les buts de leur postulat est en grande partie atteint par cette mesure fiscale nouvelle, et qu'il est inutile d'aller plus loin dans l'imposition pour l'instant.

Cette disposition fragile peut devenir réalité dans la lutte que vont engager demain partisans et adversaires de l'initiative.

Remarquons en passant que les Indépendants veulent restreindre l'alcoolisme par le truchement d'un impôt sur toutes les boissons alcooliques. C'est un peu comme si l'on voulait combattre l'immoralité en augmentant les prix de tous les produits de beauté. L'alcoolisme et l'impôt sur les boissons sont aussi dépendant l'un de l'autre que les bretelles du chapeau. Nous y reviendrons en temps opportun. Pour l'instant constatons que le prix des alcools est augmenté par les dernières mesures entrées en vigueur le 11 août dernier.

Espérons que l'Autorité se contentera de cet apport supplémentaire à la caisse fédérale et saura dire carrément non aux partisans de l'impôt sur les boissons.

S'il y a, un jour, impôt sur les boissons, c'est le producteur seul qui le supportera parce qu'il est le premier maillon de la chaîne économique.

Et cela, nos vignerons et nos producteurs ne sont pas prêts à l'accepter pour le quart d'heure.

Jean Cleugix.

UN BEBE DE 11 MOIS A GAGNE LE TIERCE DANS L'ORDRE

Pour jouer le tiercé, une famille de Favereys (Haute-Savoie) a placé dans une boîte les numéros de tous les chevaux partants et l'a présentée à Hervé, un bébé de onze mois. L'enfant a trouvé ce jeu à son goût. Quel plaisir de plonger les menottes dans la boîte et de jeter les numéros par-dessus bord ! La famille a noté les trois premiers numéros sortis par le bébé : 15, 11, 2 et les a joués dans l'ordre au tiercé. La fortune est aveugle, dit-on. Elle aime aussi l'innocence, sans doute, puisque la course s'est terminée par la victoire, dans l'ordre, des chevaux 15, 11, 2. Ce qui fit que la famille, avec une modeste mise, a touché 15 000 fr. Voilà un joli carnet d'épargne pour Hervé !

ECHOS DE FRANCE

(de notre correspondant particulier Hubert REVOL)

Les difficultés de trésorerie de la sécurité sociale

Au cours de ces dernières années, la Sécurité Sociale a été sur la sellette.

Ce n'est évidemment pas la première fois.

Qu'est-ce qui ne va pas dans ce secteur ?

Eh bien, d'après le rapport établi par les services du Ministère du Travail, le régime général de la SS accusera cette année un déficit de 550 millions. On met sur le compte des dépenses de l'assurance-maladie, l'origine de ce déficit. On dit, à ce propos, que ces dépenses progressent beaucoup plus que les indices des prix et même que le revenu national moyen par habitant. On a même précisé que de 1958 à 1965, les dépenses d'hospitalisation sont passées de 1 400 millions à 4 150 millions ; les frais de praticiens de 750 millions à 3 450, la pharmacie de 1 000 à 2 800 millions. Chaque année, les prestations augmentent de 11 % environ. A première vue, c'est la course à l'abîme. En fait, on comble le déficit par un procédé qui est fermement critiqué. Comme les caisses d'Allocations familiales sont, chaque année, en excédent, on fait un virement pour composer les insuffisances du budget de la Sécurité sociale. C'est un expédient que le gouvernement emploie, comme à regret, sous la nécessité des circonstances, mais — comme tous les expédients — ce n'est qu'une solution de facilité, une sorte de fâcheuse habitude à laquelle il faudra tôt ou tard renoncer. Comment ? Sur la solution, les autorités paraissent fort embarrassées ; on en voit la preuve dans le fait que, chaque année, on annonce une réforme qui ne voit jamais le jour.

Périodiquement, on augmente le plafond, mais l'accroissement des recettes qui en résulte est inopérant quant à l'élimination du fameux déficit. On évoque parfois la solution de la majoration des cotisations, mais comme cette formule aboutirait, matériellement, à augmenter les charges des entreprises, d'une part, et à diminuer le pouvoir d'achat des salariés, d'autre part, on la rejette, comme impossible.

Les 550 millions de déficit de cette année, seront compensés par un prélèvement égal sur les 710 millions de „plus-values” des Allocations familiales.

Un commentateur écrivait dernièrement qu'il serait bien difficile (surtout en période électorale) de faire admettre par les bénéficiaires de la SS (c'est-à-dire par la majorité des Français en activité) une réduction sensible des prestations, c'est-à-dire par la suppression du petit risque, l'institution d'une certaine franchise, ou le relèvement du „ticket modérateur” (produits pharmaceutiques remboursés à 70 % au lieu de 80 %, par exemple). D'aucuns disent qu'il faudra bien, pourtant, coûte que coûte, en arriver là.

Certains experts ont proposé un autre moyen. Il consisterait à „fiscaliser” la SS, solution d'ailleurs énergiquement combattue par d'autres. Le budget de la SS serait alors pris en charge par le budget de l'Etat, et équilibré par des astuces fiscales. On pourrait ainsi maintenir les prestations à leur niveau actuel. En fait, ce qui ne serait pas payé par les „assujettis” c'est-à-dire par les salariés et leurs employeurs, serait compensé par les contribuables.

Un banal fait divers pose à nouveau tout le problème de la liberté de travail des journalistes

Mercredi soir, un ancien soldat d'opérette, Johnny Halliday, donnait un concert de gala à la patinoire des Vernets à Genève.

Des milliers d'admirateurs et d'admiratrices s'étaient donné rendez-vous aux Vernets afin d'acclamer leur idole.

Quelques forcenés ont réussi à cette occasion à déclencher de violents incidents qui se soldent par plusieurs milliers de francs de dégâts. M. Blanc, chef du service des sports de la ville de Genève, qui avait loué la salle à l'organisateur du spectacle, estime que c'est à ce dernier de payer la facture, ce qui nous semble être absolument normal, quitte à celui-ci de se retourner contre les turbulents admirateurs d'Halliday.

Pour sa part, M. Jacques Yfar, impresario du chanteur, a décidé de déposer plainte contre les jeunes gens arrêtés à la suite de ces incidents. C'est son droit le plus absolu. Ce même monsieur a également décidé de déposer une plainte contre la TV romande qui serait selon lui l'auteur de tels désordres, la productrice de l'émission TV ayant poussé les jeunes fous à manifester.

Enfin, ce monsieur accuse les représentants de la TV d'avoir pénétré dans le « Saint des saints » où se produisait l'idole sans autorisation et il aurait donné l'ordre qu'on les expulse.

Du côté de la TV on déclare que l'autorisation de filmer une partie du spectacle aurait été donnée par le responsable des public relations de Halliday. Les responsables de la TV reprocheraient en outre aux organisateurs de la manifestation de s'être emparé avec une telle brutalité de leur caméra que la bobine a été détruite et entièrement perdue.

Que le responsable de tels incidents soit poursuivi, je suis d'accord. Mais

A quoi bon un recensement des entreprises ?

Un recensement général des entreprises aura lieu du 17 au 30 septembre de cette année. Il portera sur toutes les exploitations de l'agriculture, de l'industrie, des arts et métiers, du commerce et des autres services. Les propriétaires et les exploitants auront divers questionnaires à remplir. A quoi sert un tel travail ? Chaque homme d'affaires éprouve de temps à autre le besoin de se rendre compte de la composition et du fonctionnement de son entreprise. Il dresse alors un inventaire de tous les moyens à sa disposition, en examinant leur rôle dans l'exploitation. Un recensement des entreprises a le même objet, mais pour l'ensemble du pays. Il est ainsi un relevé, un inventaire de toute l'économie nationale. Les résultats du recensement doivent donner une vue générale de la structure de notre économie, de la nature et de la répartition régionale de tous les centres de production, au sens le plus large.

Un seul recensement ne peut refléter que l'état momentané de l'économie. Pour être renseigné sur l'évolution économique, en particulier sur les changements survenus dans la répartition par branches et par régions, sur le développement ou la régression des différents groupes économiques, on doit comparer entre eux les résultats de plusieurs relevés.

Le recensement des entreprises de cette année n'est pas le premier de son genre dans notre pays. C'est en 1905 qu'on a recueilli pour la première fois des informations sur les entreprises. Pour de multiples raisons, le deuxième relevé n'eut lieu qu'en 1929. Le troisième fut exécuté en août 1929, peu avant le début des hostilités, et le quatrième 16 ans plus tard, en 1955. L'Assemblée fédérale a décidé en 1954 que le recensement général des entreprises devait se faire tous les dix ans à partir de 1955. Cette tâche a été confiée au Bureau fédéral de statistique déjà chargé de l'exécution et du dépouillement des relevés précédents. S. p.

encore faudra-t-il le retrouver ce responsable. On le cherche du côté de l'organisateur de la soirée, du côté des spectateurs, du côté de la presse qui faisait son travail, et même du côté de la police qui faisait également le sien, Johnny accusant les gendarmes de provoquer les bagarres, lui-même étant blanc comme neige.

Ce n'est pas là que se trouve le responsable d'un tel déchaînement. L'auteur de tels excès, c'est tout simplement la « Connerie », la « Grande Connerie » de notre monde moderne qui accepte pour pain béni tout ce qui est clinquant, tout ce qui fait du bruit. Si nous avions encore un grain de bon sens, moi y compris, nous refuserions de marcher dans de telles « combines » et les idoles seraient enfin obligées de descendre à la hauteur de leur talent, c'est-à-dire à la hauteur d'une semelle de chaussure et non pas planer à la hauteur de leurs prétentions.

Seulement nous, pauvres idiots, nous acceptons. Non seulement nous acceptons, mais nous encourageons de telles manifestations, par notre passivité.

D'autre part, cette affaire, par certains aspects, remet en question le principe de la liberté d'information et de travail de la presse. On en parlera certainement si l'affaire va devant les tribunaux, comme le laissent entendre les déclarations des diverses parties.

Et nous nous réservons, à ce moment, de dire notre mot. Pierre Anchisi.

A 150 km/h, à travers le tunnel du Grand Saint-Bernard ! Victime : un enfant de 14 ans, mort de ses blessures

La presse a donné hier diverses versions d'un accident qui s'est produit sur la couverte italienne du tunnel du Grand Saint-Bernard et qui a provoqué la mort d'un enfant de 14 ans.

A ce propos, la Société italo-suisse du tunnel du Grand Saint-Bernard communique :

« L'accident dont a été victime le Consul de Haïti à Gênes ainsi que les membres de sa famille dans la nuit du 17 au 18 août ne s'est pas produit dans le tunnel lui-même, mais bien à l'entrée de la gare italienne, après le franchissement du pont séparant celle-ci du tunnel. Cet accident est dû uniquement à un excès de vitesse qui a été commis par un jeune chauffeur conduisant cette voiture. Ce dernier parcourut tout le tunnel à une allure de plus de 150 km. à l'heure et les traces de freinage à la sortie du tunnel, relevées sur plus de deux cents mètres, témoignent de la faute commise par le conducteur. La vitesse à l'endroit de l'accident, est limitée à 40 km. à l'heure en raison de la courbe d'entrée dans la gare. Les installations du tunnel ne sont donc aucunement en cause ».

C'est le fils du consul, M. Lucio Merlet, âgé de 14 ans, qui est décédé à l'hôpital alors que son père, sa mère, son frère et le conducteur ont été blessés.

DIABLERETS L'APÉRITIF PARFAIT

Au goût du jour...

DIABLERETS toujours.

P 227 L

Festival Varga

Mardi 24 août, Conservatoire, 19 h. 30
Musique de Chambre - J.-N. David-Beethoven - Brahms.
Mercredi 25 août, Théâtre, 19 h. 30
Orchestre - Tibor Varga - W.-A. Mozart 4 œuvres.
Location : Maison Hallenbarter, Sion
Tél. (027) 2 10 63 P 1410 S